

Charte des Achats responsables

LA FONDATION ARALIS S'ENGAGE AVEC SES FOURNISSEURS

Durabilité



Gérer de façon éthique les risques professionnels, environnementaux et humains afin de renforcer les relations commerciales.

Confidentialité



Respecter la confidentialité des informations commerciales et techniques transmises par le fournisseur dans le cadre du RGPD.

Gestion globale



Veiller aux coûts et impacts globaux en tenant compte du cycle de vie des produits.

Indépendance économique



Éviter les situations de dépendance économique qui pourraient mettre en péril l'une des deux parties.

Communication



Maintenir un dialogue constructif et ouvert avec le fournisseur sur sa capacité à respecter ses engagements et contribuer dans la mesure du possible à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans d'action appropriés.

Fournisseurs locaux



Intégrer les fournisseurs locaux aux activités d'achat en vue de promouvoir le développement économique local.

Équité



Respecter le principe d'équité dans le traitement de ses fournisseurs, notamment dans le cadre des appels d'offres.

Conditions contractuelles



Respecter les conditions contractuelles signées et notamment les conditions de paiement.

Responsabilité sociale et environnementale



Promouvoir des clauses sociales et environnementales, pour les appels d'offres qui le permettent.

Formation éthique



Sensibiliser ses acheteurs aux principes éthiques et RSE.